

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte
ouvrière
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2280 - 13 avril 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Les travailleurs n'ont pas
à payer la crise**

**Votez
Nathalie
Arthaud**



**Meeting le 15 avril
au Zénith de Paris**

SOMMAIRE

Élections

- p.4 ■ Le programme de Hollande
■ Hollande et le grand patronat
- p.5 ■ La lettre de Sarkozy
■ Sarkozy à la Réunion
■ Cinq ans à l'Élysée
■ Le permis de conduire

Leur société

- p.6 ■ Procès de l'Érika
■ Logement et loi Dalo
■ Sans-papiers du Nord
- p.14 ■ Hôtels à Suresnes
■ Partenariat public-privé en Seine-Saint-Denis
■ Les paralysés laissés pour compte
■ Factures énergétiques et pouvoir d'achat

Nathalie Arthaud une candidate communiste

- p.7-8-9
- Le combat contre le chômage et les licenciements
 - Pour les patrons hors-la-loi, pourquoi pas la prison ?
 - Réunions publiques en soutien à Nathalie Arthaud

Dans les entreprises

- p.10 ■ Technicolor - Rennes
■ Abattoirs d'Hazebrouck
■ Centrales électriques E.ON-SNET
- p.11 ■ Sernam
■ SNCF - Ateliers TGV du Landy
■ Venilov - Véniéux
- p.12 ■ SALM-Sélestat
■ Mission locale Relais Formation Emploi - Evry
■ Protection judiciaire de la jeunesse
■ Eolien sur mer
- p.13 ■ Centres d'appel
■ Matra électronique
■ ABB - Chassieu

Dans le monde

- p.15 ■ États-Unis : après l'assassinat d'un jeune noir
■ Tunisie : manifestation de chômeurs
■ Condamnés pour athéisme
- p.16 ■ Mali : vers une intervention militaire ?
■ Une situation économique dramatique
■ Rwanda : les responsabilités du gouvernement français
■ Communiqué : une crise qui n'en finit pas

La Fête de Lutte Ouvrière

Samedi 26, dimanche 27 et lundi 28 mai à Presles (Val-d'Oise) débats, musique, spectacles, films... et fraternité

Encore une fois, la Fête de Lutte Ouvrière, qui se déroulera pendant les trois jours de la Pentecôte, les 26, 27 et 28 mai, sera pour tous nos amis et camarades un lieu de rencontres, de discussions et de débats. Les sujets ne manqueront pas. La crise financière engendrée par le système capitaliste fou, la saignée faite à la population grecque et les plans d'austérité imposés à toutes les populations, le soutien massif des gouvernements à leurs banques leur permettant de faire n'importe quoi, tout ce qui s'est passé ces derniers mois dans la situation économique et sociale

merite la discussion.

Et puis évidemment, la fête, qui se situe entre l'élection présidentielle et les élections législatives, sera l'occasion de

discuter de la nouvelle donne politique en France, et surtout des moyens de se préparer pour les luttes qui seront nécessaires au monde du travail.

Notre Fête est une fête politique, qui affirme ses idéaux communistes et internationalistes. Pour ceux qui le souhaitent, c'est l'occasion d'échanger des idées, de rencontrer des militants de Lutte Ouvrière, mais également d'autres courants de France et d'autres pays.

Mais notre Fête sera aussi l'occasion de se retrouver dans un grand rassemblement populaire, de se distraire, de s'instruire, de déguster de nombreux plats, d'assister à des spectacles variés.

À très bientôt pour se retrouver nombreux, sous le signe de la fraternité!



• La Fête en pratique

La Fête ouvrira le samedi 26 mai, à partir de 11 h jusqu'au soir à 23 h, puis sans arrêt du dimanche matin à 9 h jusqu'au lundi soir à 20 h

Pour venir à la Fête, le plus commode sera de prendre les cars gratuits qui partiront du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13, et qui vous déposeront à l'entrée de la Fête. Ces cars fonctionnent aux mêmes horaires que la Fête. La ville de Presles est petite et le stationnement des voitures y est difficile.

La Fête est également accessible par le train depuis la gare du Nord. La gare de Presles est à 900 mètres de la Fête.

Sur le site www.lutte-ouvriere.org (rubrique « la fête de LO »), vous pourrez découvrir des clips vidéos de la Fête 2011, sur des thèmes tels que la fraternité, les sciences, les arbres ou la politique...

Une excellente façon de faire découvrir la Fête de Lutte Ouvrière à ceux qui ne la connaissent pas encore.

Commandez vos cartes

Les cartes d'entrée sont d'ores et déjà disponibles. Jusqu'au 22 avril, elles sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Sur place, à la Fête, leur tarif sera de 15 euros. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros mais vendus quatre euros, utilisables sur tous les stands de la Fête, sont également disponibles. Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit

auprès de nos camarades, soit en écrivant à : Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Indiquez, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joignez un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. N'oubliez pas d'indiquer l'adresse où expédier cartes et bons. Envoi franco.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

Le vote Nathalie Arthaud Un vote de travailleurs conscients de leurs intérêts politiques

À moins de deux semaines du premier tour de l'élection présidentielle, il apparaît à peu près certain que la présidence de la République se jouera au deuxième tour entre Sarkozy et Hollande.

Sarkozy a amplement démontré pendant ces cinq ans de présidence qu'il était le président des riches, du grand patronat et des banquiers, et un ennemi ouvert des travailleurs. Hollande, de son côté, n'a rien fait ni même rien dit pour mériter la confiance des travailleurs.

Au deuxième tour, il ne nous reste donc qu'un faux choix. Quel que soit le président, nous pouvons être certains qu'il ne protégera en rien les salariés, les classes populaires, des coups redoublés auxquels la poursuite de la crise amènera le grand patronat. Du point de vue des exploités, l'élection se résume à ceci : pile, ils gagnent, face, nous perdons.

C'est ce constat qui a amené une fraction croissante de l'électorat ouvrier à se détourner des élections et à s'abstenir. Les sondages annoncent cette fois-ci un record d'absentions pour une élection présidentielle.

Mais si s'abstenir peut être le signe qu'on ne se fait pas d'illusions, c'est quand même choisir de se taire. Au premier tour, les électeurs ont un choix, ils peuvent au moins s'exprimer. Refuser de choisir entre des candidats qui, au-delà de la variété de leur langage, restent tous sur le terrain du capitalisme, de ses lois économiques et institutionnelles, se comprend. Mais cela n'a pas la même signification que de voter pour une politique fondée sur les intérêts de la classe ouvrière.

Lutte Ouvrière présente la candidature de Nathalie Arthaud au nom d'une telle politique. Une candidature de témoignage, disent avec mépris bien des commentateurs. En dehors des deux vedettes préfabriquées qui seront présentes au deuxième tour, tous les autres candidats seront des candidats de témoignage ! Mais de quoi témoignent-ils ?

Voter pour Nathalie Arthaud, c'est montrer qu'on en a assez des alternances entre deux grands partis, l'un clairement de droite, l'autre se disant de gauche, qui ne changent rien à la politique menée. Mais pas seulement !

Ce vote montre aussi que la contestation vient des travailleurs, de ces femmes et de ces hommes qui font tour-

ner l'industrie et le commerce, qui font rouler les trains, construisent, soignent, enseignent, qui font fonctionner toute l'économie mais n'ont en contrepartie que, au mieux, un salaire dérisoire et, au pire, la queue devant Pôle emploi.

Voter pour Nathalie Arthaud, c'est une façon d'affirmer qu'on ne s'oppose pas seulement à l'homme qui occupe l'Élysée mais à tout le système qu'il sert et qui est dominé par l'argent, par les grandes dynasties bourgeoises qui ont le véritable pouvoir, celui de disposer de l'emploi et de la vie de leurs travailleurs en fermant une entreprise, celui de peser sur les salaires.

Voter pour Nathalie Arthaud, c'est affirmer que l'on ne croit plus aux programmes électoraux bidon et aux rares promesses jamais tenues, mais que l'on sait que, si les travailleurs veulent obtenir quelque chose, il faut qu'ils luttent et que leur lutte soit assez puissante pour changer le rapport des forces avec la classe capitaliste et son gouvernement.

Voter pour Nathalie Arthaud, c'est aussi se prononcer pour un programme de lutte, dont l'exécution ne dépend pas de l'homme installé à l'Élysée mais de l'action collective, consciente, de toute la classe ouvrière.

Voter pour Nathalie Arthaud, c'est affirmer qu'on est d'accord avec ce programme qu'elle a répété tout au long de sa campagne :

- l'interdiction des licenciements, la répartition du travail entre tous sans diminution de salaire et la création d'emplois utiles en nombre suffisant dans les services publics ;
- l'augmentation générale des salaires, des retraites et des allocations, et leur indexation automatique sur les hausses de prix ;
- imposer aux entreprises le contrôle des travailleurs, des consommateurs et de la population, afin que les patrons soient obligés de rendre des comptes, dire ce qui dans leurs profits va aux actionnaires et à la spéculation, et dévoiler leurs plans de licenciements à l'avance afin que les travailleurs concernés et la population puissent réagir à temps.

C'est à ce programme de lutte et à sa nécessité que sera consacré le meeting de Nathalie Arthaud, le dimanche 15 avril à 15 heures, au Zénith, porte de Pantin à Paris. VENEZ NOMBREUX

LE 22 AVRIL, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR NATHALIE ARTHAUD.

• Hausse des prix des carburants... et des autres

Les salaires doivent suivre !

Le prix de l'essence a encore battu des records fin mars, le sans-plomb 98 frôlant 1,70 euro. Depuis un an, la hausse du prix des carburants a atteint 8,5% – soit quatre fois l'inflation officielle – et cela pèse lourd dans le budget de tous ceux qui n'ont d'autre moyen de transport que la voiture pour se rendre à leur travail.

À chaque plein, c'est une fraction supplémentaire du salaire des travailleurs qui part dans les gaz d'échappement. C'est plus dramatique encore pour les chômeurs à la recherche d'un emploi, car ils

doivent se priver sur l'essentiel pour pouvoir aller d'un rendez-vous à un autre, sans même l'espoir de décrocher un emploi à l'arrivée.

Face à cette hausse, la solution préconisée par Sarkozy

est de faire jouer la concurrence en achetant l'essence « là où c'est moins cher ». Comme si c'était toujours possible, et comme si toutes les enseignes n'augmentaient pas leurs tarifs en même temps ! Hollande, lui, souhaiterait un blocage du prix, mais de trois mois seulement et au niveau élevé qu'il atteint actuellement. Il propose aussi de recourir à la TIPP flottante, c'est-à-dire de baisser la taxe sur les produits pétroliers lorsque le

prix du carburant atteint un certain seuil.

Mais tous les prix augmentent, puisque chaque profession répercute les hausses des carburants sur ses tarifs : les industriels les répercutent sur leurs prix de vente, les transporteurs routiers font payer leurs frais supplémentaires de carburant, et les commerçants répercutent ces hausses successives sur les acheteurs qui, en bout de chaîne, voient leurs

revenus diminuer d'autant. Et là, personne ne parle d'instaurer une « TVA flottante » pour corriger cette injustice.

Afin de garder un haut niveau de revenus, les entreprises savent très bien appliquer à elles-mêmes l'échelle mobile des prix. S'ils veulent s'en sortir, il faut que les travailleurs imposent eux aussi l'échelle mobile de leurs salaires, indexés sur la hausse réelle des prix.

Marianne LAMIRAL

• Le programme de Hollande

Au ras du bitume

Hollande a proposé le 7 avril que les jeunes puissent passer leur permis de conduire lorsqu'ils effectuent un service civique. Aussitôt, Sarkozy faisait de la surenchère : c'est dès l'école qu'ils pourraient passer le code. Mais si le prix du permis est certes un gros problème pour les jeunes de milieu populaire, il est loin d'être le seul ni même le plus important.

La crise, les millions de chômeurs, les salaires insuffisants, les attaques contre la santé, la dégradation des services publics semblent oubliés par les deux «grands» candidats, qui s'ingénient à trouver des thèmes de campagne permettant de ne parler ni de la crise, ni de ses responsables.

Il est vrai que le candidat du Parti socialiste a présenté le 4 avril le calendrier des réformes qu'il appliquera dans la première année de son mandat, s'il est élu. Il y a d'abord les propositions qui ne coûtent rien et sont là pour donner une vague couleur de gauche à son programme, telles que le droit au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels, ou l'organisation

d'une «conférence pour la croissance et l'emploi» et d'un «débat sur la transition énergétique». Les patrons peuvent être rassurés, ces mesures ne feront pas de mal à leur portemonnaie ! Symbolique aussi la proposition de réduire de 30% la rémunération des ministres et du chef de l'État... d'autant plus que Sarkozy avait augmenté cette dernière de 172% !

Quant aux autres propositions prétendument favorables aux travailleurs, non seulement elles sont peu nombreuses, mais elles sont en plus partielles et assorties de restrictions. «Pour réduire les injustices et augmenter le pouvoir d'achat», dit Hollande, il va bloquer le prix de l'essence, mais ce ne sera que pendant trois mois.



Il va augmenter l'allocation de rentrée scolaire de 25% : tant mieux le mois où elle tombera, mais il faut vivre douze mois par an. Quant au droit de partir en retraite à 60 ans, c'est une arnaque car cela ne sera possible qu'à condition d'avoir commencé à travailler à 18 ans et d'avoir cotisé, et non pas validé, 41 annuités, ce qui peut faire une grosse différence.

Hollande dit qu'il s'attaquera ensuite aux injustices fiscales, en réduisant le nombre

de niches et en assainissant les activités bancaires : Sarkozy a tenu exactement le même discours. Les deux mesures un tout petit peu audacieuses qui font hurler les millionnaires sont le retour au barème précédent de l'ISF et l'imposition à 75% de la part des revenus supérieure à un million d'euros annuels. Cela laissera quand même de quoi vivre aux plus riches.

Quant à l'emploi, Hollande promet de créer sur l'année les

deux tiers des 150 000 emplois d'avenir promis. Mais comme il ne fait rien pour s'opposer aux patrons qui licencient à tour de bras, le chômage n'est pas près de baisser.

L'ensemble du programme de François Hollande n'est même pas de la poudre aux yeux, car il faudrait être aveugle et sourd, ou alors très naïf, pour croire qu'il apportera un quelconque changement à la vie des travailleurs.

Marianne LAMIRAL

• Hollande et le CAC40

La voie des urnes et la voix des patrons

Samedi 7 avril, François Hollande a parcouru la banlieue parisienne, s'arrêtant dans cinq villes différentes afin d'inciter les jeunes de banlieue à voter pour lui. À Aulnay-sous-Bois, il a lancé : «La voix d'un jeune dans un quartier est équivalente à la voix d'un patron du CAC 40. Et si certains sont plus riches que vous, vous, vous êtes plus nombreux qu'eux.» Autrement dit : par le vote, «vous, les jeunes», pouvez vous opposer aux patrons du CAC 40.

Comme si le pouvoir économique des entreprises du CAC40 dépendait uniquement de la politique de l'actuel gouvernement de droite, et plus généralement de la couleur du gouvernement !

Certes, les très riches ne constituent qu'une minorité. Et pourtant le simple fait de mettre un bulletin dans l'urne, fût-il «socialiste», n'a jamais permis de faire reculer les inégalités sociales.

Car ce que dit Hollande est faux : si la voix d'un jeune est «équivalente» à celle d'un grand patron dans une urne, elle ne l'est pas du tout dans la société. Le grand patronat a bien des moyens de se faire entendre des ministres et d'un président de la République. Dans les médias ou auprès des représentants de l'État, il dispose d'innombrables relais. Par exemple, tous répètent que la dette de l'État doit être payée par les Français, justifiant ainsi les reculs qu'on veut imposer

aux travailleurs.

Hollande, lui aussi, cautionne cette politique, quand il s'est adressé aux actionnaires et autres patrons. À Paris-Match, le 5 avril, il déclarait qu'au lendemain de son élection il réunirait les entreprises du CAC 40, pour leur dire : «Vous êtes les fers de lance de l'économie française, nous avons besoin de vous et vous avez besoin de l'État,» et les inviter à «relever ensemble le défi du redressement de la France».

Hollande se met à genoux

devant les groupes capitalistes, au lieu de mettre en cause leur responsabilité dans la crise et l'appauvrissement des classes populaires. Et en même temps il fait croire aux jeunes de banlieue que, pour s'en prendre aux patrons du CAC 40, ils n'ont qu'à voter pour lui.

Hollande élu mènera sa politique de concert avec les patrons du CAC 40, voilà tout ce qu'il y a de concret dans son double langage.

Pierre MERLET

Les patrons caressés dans le sens du poil

Hollande avait déjà annoncé début mars qu'il ne rétablirait pas la taxe professionnelle supprimée par Sarkozy. Invité par le syndicat patronal CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), il a même déclaré prévoir un nouvel allègement, celui de la cotisation foncière des entreprises, qui fait partie de l'impôt, déjà fortement réduit, institué par Sarkozy pour remplacer

cette taxe professionnelle.

En juin 2009, le Parti socialiste avait qualifié la suppression de la taxe professionnelle par Sarkozy de «faute économique grave», consistant à «supprimer une recette majeure pour les collectivités territoriales». Il dénonçait aussi le fait que «l'État décide sans autre préalable de faire payer les collectivités pour des allègements accordés aux entreprises que lui seul décrète!». Il estimait

le coût de cette réforme «à plus de 26 milliards d'euros – et non 8 milliards comme l'a annoncé» Sarkozy, payés par les ménages.

Mais tout cela est oublié. Hollande s'inscrit dans la continuité des allègements des impôts patronaux décidés, rappelons-le, par le gouvernement Jospin et son ministre des Finances d'alors, Strauss-Kahn. Sarkozy y a ajouté son coup de pouce

Jean SANDAY

La scène et les coulisses

Sur la scène, Hollande «n'a qu'un adversaire, la finance» et Parisot, présidente du Medef, affirme que Sarkozy a «fait un boulot extraordinaire». En coulisses, un des lieutenants de Hollande a déjà rencontré le Medef pour préparer une entrevue entre le candidat socialiste et la représentante du grand patronat. Et celle-ci trouve que Hollande «a une approche tout à fait intéressante» du dialogue social.

Hollande demande certes les voix des salariés, mais il

se prépare à gouverner «raisonnablement», c'est-à-dire au service du capital. Sarkozy est bien entendu le candidat de cœur de Parisot, mais cette dernière saura se faire une raison si Hollande est élu, et elle prépare déjà cette éventualité.

Hollande lui-même ne veut pas qu'il y ait d'à-coup dans les excellentes relations du patronat et de l'État, surtout pour un prétexte aussi futile que l'élection d'un président socialiste !

P. G.

• La lettre de Sarkozy

Ce n'est pas lui qui paye les timbres

En plus de Sarkozy le film, matin, midi et soir à la télévision, voilà maintenant Sarkozy la lettre, imprimée à plusieurs millions d'exemplaires et qui encombrera prochainement toutes les boîtes à lettres.

Après les banalités d'usage sur la France éternelle dans un monde qui change, des paragraphes qui auraient pu être signés Gaston Doumergue, René Coty, voire François Hollande, on retrouve le Sarkozy chercheur de voix: sept pages, sur trente-six, pour jouer la musique du Front national, conspuer les immigrés musulmans, affirmer que rien n'est plus beau, plus moral et plus civilisé qu'un poste frontière.

Pour le reste, Sarkozy

propose la baisse du « coût du travail » comme remède unique à tous les maux de la société. Ce n'est pas parce que cette absurdité est répétée mille fois par jour qu'elle devient vraie. Loin de leur coûter quelque chose, le travail est la source des profits des capitalistes et Sarkozy leur promet en fait de continuer à en faire baisser le prix.

Pour que les travailleurs soient contraints d'accepter cela, il faudra évidemment

que les allocations versées aux sans-emploi diminuent encore, et même qu'ils en soient carrément privés, sous tel ou tel prétexte. C'est ce que prévoit le programme de Sarkozy et qu'il nomme « combattre l'assistanat ». Le président candidat laisse donc au monde du travail le choix entre les salaires de misère ou la misère sans salaire.

Toute voix étant bonne à prendre, Sarkozy adresse un coup de chapeau aux services publics, soulignant à quel point les communes rurales en ont besoin. Qui pourrait oublier qu'il a supprimé

150 000 postes de fonctionnaires, obligeant des petites communes à salarier un instituteur pour garder leur école, des collèges à recruter des professeurs à Pôle emploi, des mairies à payer pour garder une poste ouverte, d'autres à se battre pour conserver hôpital ou maternité menacés de fermeture? Son couplet sur les enfants sortant de l'école sans avoir rien appris est particulièrement révoltant, au vu des ravages commis sous son règne dans l'Éducation nationale.

Pour étoffer un peu le propos et poser au président en costume, l'auteur émet aussi

quelques considérations sur la crise, le monde, l'avenir, etc. On retiendra surtout que « en 1929, les pays se sont isolés, (...) dix ans plus tard le monde semblait dans le conflit le plus barbare de tous les temps. En 2009, la France a convaincu les Américains de créer le G 20 (...) dont les mesures (...) ont évité le pire. »

Ainsi Sarkozy avait écarté la menace de la troisième guerre mondiale, et on ne le savait pas! Encore quinze jours de campagne et il révélera comment il a réparé le vase de Soissons, sauvé Jeanne d'Arc du bûcher et gagné Paris-Roubaix.

Paul GALOIS

• À La Réunion

Pour le plus grand bonheur des patrons

Les sondages qui ont précédé la venue de Sarkozy à La Réunion le mercredi 4 avril le donnaient largement battu dans l'île. Aussi n'a-t-il pas tenté le bain de foule et à son arrivée au moins 200 policiers, dont certains venus spécialement de métropole, veillaient à ce que des contestataires ne pénètrent pas dans l'enceinte de l'aéroport.

Après tout, Sarkozy n'était pas là pour eux. Son programme pour l'outre-mer est exclusivement destiné au patronat et peut se résumer en ces quelques mots: des cadeaux, encore et toujours des cadeaux aux capitalistes.

Ainsi, soi-disant pour favoriser la création d'emplois à La Réunion, il propose une exonération totale des cotisations sociales pour les entreprises qui embaucheraient un jeune de moins de 25 ans pendant trois ans, quel que soit le secteur d'activité.

De même, les patrons des cinq secteurs prioritaires de la Zone franche globale ne paieraient plus aucune cotisation pour tout nouvel emploi.

Commentant ces annonces, des représentants du patronat local se sont déclarés satisfaits, tout en précisant que, « si les entreprises n'ont pas besoin d'embaucher, elles n'embaucheront pas ». C'est d'ailleurs pourquoi toutes ces aides ne créent pas un emploi de plus. En revanche, elles permettront aux patrons qui doivent embaucher d'économiser sur les salaires et, partant, d'enrichir toujours les mêmes, qui disposent déjà des dispositifs contenus dans la loi de modernisation économique pour l'outre-mer et de ceux de la défiscalisation.

La cherté de la vie est telle à La Réunion qu'aucun candidat de passage n'a pu manquer de prétendre avoir une solution.

Pour Sarkozy, il s'agirait « d'augmenter l'autorité de la concurrence ». Autant dire que, s'il était élu, il ne ferait rien qui puisse ne serait-ce qu'égratigner les capitalistes de l'import-export et de la grande distribution, qui s'octroient des marges effarantes.

S'agissant de l'éducation, et en particulier des moyens pour combattre l'illettrisme qui est un véritable fléau à La Réunion, Sarkozy a répété que « ce

n'est pas une question de quantité ». Les classes surchargées, les 162 postes que son gouvernement a supprimés cette année ne sont visiblement pas un problème pour lui mais en sont un, et de taille, pour les élèves et les enseignants.

En fait, Sarkozy exprime clairement que les travailleurs n'ont rien à attendre de lui. Et lorsqu'il déclare à l'adresse des classes populaires que « l'avenir

n'est pas à l'assistanat généralisé », c'est tout son mépris qu'il leur crache à la figure. Les véritables assistés ne sont pas les travailleurs qui s'échinent à longueur d'année au travail pour de misérables salaires, ni ceux qui sont condamnés au chômage et à l'exclusion, mais bien les capitalistes à qui Sarkozy obéit servilement.

Émile GRONDIN

• Cinq ans à l'Élysée : 587 839 euros net

Arrivé à l'Élysée, Sarkozy avait augmenté son salaire de 172 %, en expliquant benoîtement que désormais tout serait transparent et que le président n'aurait plus besoin d'avoir recours aux fonds secrets.

Achevant son mandat, le président sortant a remis au Conseil constitutionnel sa déclaration de patrimoine. Il apparaît que celui-ci s'est accru

en cinq ans de 587 839 euros, soit la totalité de ses salaires, déduction faite des pensions alimentaires qu'il verse et de 70 000 euros de frais personnels remboursés à l'Élysée, les boîtes de chocolat tout au plus.

Autrement dit, cinq années durant, le permanent politique de la bourgeoisie a été logé, nourri, blanchi, habillé, transporté, coiffé, manucuré,

instruit, sorti, sondé, soigné, filmé, fourni, bref chouchouté sur un grand pied et aux frais de la princesse. Le salaire, augmenté par ses soins, n'est que l'argent de poche qu'il peut entasser sous son matelas déjà bien garni.

Et ça vient nous faire la morale.

P. G.

• Nathalie Arthaud et le permis

Pourquoi pas dans l'Éducation nationale ?

La presse s'est fait largement l'écho du duel dérisoire entre Sarkozy et Hollande, par médias interposés, concernant le permis de conduire, chacun des deux candidats en mal de sujet essayant de surenchérir sur l'autre dans l'espoir de grappiller quelques voix.

Interrogée sur France Inter et RTL sur la question, Nathalie Arthaud a répondu que tout simplement le permis de conduire devrait être gratuit, ajoutant: « Il coûte aujourd'hui 1 500 à 2 000 euros. Pour les familles, c'est un coût prohibitif,

qui empêche bien des jeunes des familles populaires de le passer. En réalité, aujourd'hui, nous avons tous besoin du permis de conduire pour travailler, pour nous déplacer. L'apprentissage de la conduite automobile devrait être une mission de l'Éducation nationale, faire partie de l'éducation dispensée à l'école, de même d'ailleurs qu'une formation sur les premiers secours par exemple. Le permis de conduire pourrait devenir un examen comme un autre, qu'on passe pendant ses études, l'Éducation nationale

prenant en charge à la fois le code et la pratique. »

Que deviendraient les moniteurs d'auto-école, s'est alors inquiétée une auditrice, craignant pour son propre emploi? « Ils seraient intégrés à l'Éducation nationale, lui a répondu Nathalie Arthaud, avec, pourquoi pas, le titre d'enseignants. L'éducation, c'est un ensemble, ce n'est pas seulement l'apprentissage des mathématiques ou des sciences naturelles. Donc bienvenue dans l'Éducation nationale », lui a-t-elle souhaité.



On pourrait apprendre à conduire à l'école.

• Procès de l'Érika

Permis de polluer

Douze ans après le naufrage de l'Érika, ce pétrolier vétuste affrété par le groupe Total qui, en déversant 30 000 tonnes de fuel lourd, avait pollué près de 400 km du littoral atlantique, la Cour de cassation pourrait annuler toute la procédure judiciaire précédente, donc le jugement qui condamnait le trust pétrolier.

Cette entreprise, qui faisait transporter son pétrole par un bateau-poubelle âgé de vingt-cinq ans et à la coque corrodée, avait pourtant été déjà exonérée par la justice de toute responsabilité civile. Outre que cela évitait à Total de payer davantage d'indemnités, cela permettait à ses responsables d'éviter la prison. Cependant en 2007, au terme d'une très longue procédure, l'entreprise avait tout de

même été condamnée au pénal à verser... 370 000 euros!

Cette somme est encore dérisoire au regard des profits de Total, estimés en 2011 à plus de dix milliards de dollars, dérisoire également eu égard aux dommages estimés par les parties civiles à un milliard d'euros. À l'époque, il avait fallu nettoyer les plages, entre 80 000 à 300 000 oiseaux avaient été mazoutés, les parcs ostréicoles,

la pêche ainsi que le tourisme et l'agriculture avaient été durement touchés. Total n'a jamais désarmé, préférant se payer des avocats d'affaires réputés. C'était la première fois qu'en Europe un groupe pétrolier se voyait ainsi condamné pour avoir pollué le littoral, et Total ne voulait pas que cela crée un précédent.

Ce n'est donc pas seulement la somme à payer que Total veut récupérer, c'est sa responsabilité pénale qu'elle refuse, parce qu'une telle condamnation risquerait de faire jurisprudence. Ses avocats ont fait valoir que Total avait affrété un bateau qui battait pavillon maltais :

c'est donc un bateau étranger qui a fait naufrage, et cela dans les eaux internationales. Et le représentant de l'État, l'avocat général de la Cour de cassation, abonde dans son sens pour dire que la législation française ne permet pas de poursuivre un bateau étranger hors des eaux territoriales. Qu'importe si le donneur d'ordres Total est bien une entreprise française, qui a outrageusement négligé les règles minimums de sécurité en confiant sa cargaison à un navire-poubelle!

Si la Cour de cassation qui doit se prononcer en mai prochain suit l'avis de l'avocat général, cela reviendra à donner

le permis de polluer à tous les groupes pétroliers battant pavillon étranger, qui pourront en toute impunité continuer à affréter des bateaux vétustes et dangereux.

Aline URBAIN

• Logement

Le gouvernement hors la loi

L'association Droit au logement, le collectif Jeudi noir et des familles de sans-logis ont occupé samedi 7 avril une clinique désaffectée depuis trois ans du 18^e arrondissement de Paris. L'objectif des associations était « de placer le logement au cœur de la campagne » et le porte-parole du DAL a estimé que c'était un non-sens de laisser vide un immeuble de cinq étages, comme d'ailleurs les 2,1 millions de logements laissés vacants.

Les quatre familles, dont six enfants, qui accompagnaient les militants, habitaient jusque-là dans des structures d'accueil ou étaient reconnues prioritaires pour un logement, car bénéficiaires de la loi Dalo (droit au logement opposable). Mais, pour elles comme pour tant d'autres, cette loi votée en 2007 n'est pas respectée et elles sont toujours sans logement. Elles ne sont malheureusement pas les seules car, constate le porte-parole du DAL, « trois millions de

personnes sont en grande difficulté de logement ». Et, avec la fin le 15 mars de la trêve hivernale qui interdit les expulsions, des milliers de familles peuvent être expulsées si elles ne peuvent pas payer leur loyer.

Les associations comme le DAL et Jeudi noir ont parfaitement raison de dénoncer le scandale du logement en France. Dans ce domaine, il faut prendre des mesures d'urgence pour construire le million de logements sociaux qui manque

cruellement. Il faut aussi interdire les expulsions locatives, réquisitionner les logements vides habitables et imposer le blocage des loyers.

Ces mesures, ni Hollande ni Sarkozy n'en parlent et ce dernier, à chaque action des associations pour le logement, leur donne pour toute réponse l'envoi de la police contre les sans-logis. Entre ceux-ci et les propriétaires, son cœur ne balance pas.

Cédric DUVAL

• La loi Dalo

Une loi conçue pour ne pas servir

La loi Dalo (Droit au logement opposable) a été promulguée en mars 2007, sous la présidence de Chirac, avec Christine Boutin ministre du Logement.

Il s'agissait de faire une réponse à l'initiative des Enfants de Don Quichotte qui avaient installé, en décembre 2006, un grand nombre de tentes, en particulier à Paris le long du canal Saint-Martin, pour protester contre l'absence de logements. L'opinion avait plutôt approuvé cette initiative, cependant que la police délogait les « campeurs ». Pour avoir l'air de faire quand même quelque chose en faveur des sans-logis, le gouvernement avait alors fait cette loi Dalo.

Le mot « opposable » est une notion juridique qui garantit, en théorie, le bon droit de la personne qui en bénéficie. Autrement dit, les bénéficiaires de ladite loi ont le droit pour eux... mais pas nécessairement de logement.

Pour accéder au Dalo, il faut accomplir un parcours

du combattant, déposer une demande, bien entendu, qui est examinée par une commission, qui classe les candidats entre diverses catégories de prioritaires.

La première fonction des commissions est de faire du tri entre les nécessiteux, les très nécessiteux et ceux qui sont estimés moins nécessiteux que les autres et qui sont écartés.

Après plusieurs mois de patience, certains se retrouvent acceptés et donc en droit d'avoir un logement. Certains finissent même par l'obtenir. Mais c'était déjà le cas avant que n'existe la loi Dalo. Les diverses autorités locales, les préfets, les services sociaux, etc., arrivaient quelquefois à dénicher un logement. Il n'est pas du tout sûr que la loi Dalo ait modifié quoi que ce soit. D'autant qu'il existait des dispositifs de relogement en cas de problèmes d'hygiène, d'insécurité (saturnisme, etc.), plus ou moins suivis d'effet. Ces dispositifs, toujours existants, passent plus ou moins derrière les bénéficiaires Dalo.

En définitive, s'il est évidemment heureux que certaines personnes aient pu être relogées par le dispositif Dalo, le fond du problème est que, quand il n'y a pas de logements, les sans-logis restent dehors, même s'ils ont le bon

droit « opposable » pour eux.

La loi Dalo a été conçue dès le départ pour faire patienter les sans-logis, les perdre dans des démarches administratives et n'en reloger que quelques-uns... tout comme avant.

André VICTOR



La loi Dalo, pour riposter aux tentes dans les villes. Il n'y a plus de tentes, il n'y a toujours pas de logements.

• Sans-papiers du Nord

La police à la rescousse de l'UMP

Vendredi 30 mars, les militants du CSP59 (Comité des sans-papiers du Nord), qui organisent régulièrement manifestations et occupations pour la régularisation des immigrés sans papiers et pour être reconnus par la préfecture comme interlocuteurs pour discuter des dossiers, avaient choisi d'occuper le local électoral de l'UMP à Lille.

Dans cette période de surenchères anti-immigrés de Sarkozy pour disputer à Marine Le Pen les voix des racistes, la réaction de l'UMP a été brutale. Les CRS sont intervenus rapidement, ont évacué sans ménagement la soixantaine d'occupants, un sans-papiers a dû être conduit aux urgences de l'hôpital et six autres ont été arrêtés puis conduits au centre de rétention en vue de leur expulsion, vers l'Algérie pour la plupart. L'UMP a déposé une plainte pour dégradation de locaux.

Lors du passage des sans-papiers devant le juge des libertés au tribunal de Lille, mercredi 4 avril, la manifestation de soutien a encore été brutalement repoussée par les CRS. Six manifestants ont dû être conduits à l'hôpital, notamment après avoir été gazés de près et pour coups au visage.

Finalement, deux des sans-papiers arrêtés ont été libérés et la cour d'appel du tribunal de Douai a annulé les expulsions des quatre autres pour vice de forme. C'est une bonne nouvelle pour les sans-papiers, mais c'est toute l'agitation xénophobe de l'UMP et de Sarkozy, aidés par la police, qui pollue les esprits et la société et qui devrait être condamnée.

Claude THIÉRAM

La campagne de Nathalie Arthaud

« Le premier des combats est contre le chômage et les licenciements »

Le 9 avril, la diffusion des premières émissions officielles a commencé. Voici le texte de l'intervention de Nathalie Arthaud, d'une durée de trois minutes et demie.

« Je m'adresse aux travailleuses et aux travailleurs, comme l'a fait dans le passé Arlette Laguiller lorsqu'elle a représenté Lutte Ouvrière aux précédentes élections présidentielles.

Je m'adresse à tous les exploités, ouvriers, employés, techniciens, qui font marcher toute l'économie mais qui n'ont en contrepartie qu'un salaire dérisoire, alors que tant de riches parasites, gros actionnaires, spéculateurs, amassent des fortunes sans rien apporter à la collectivité.

Je m'adresse à tous ceux dont l'activité est utile à la société, personnel des hôpitaux et de l'enseignement, chercheurs, mais aussi petits paysans, commerçants et artisans qui n'exploitent qu'eux-mêmes.

On nous parle de "Liberté, Égalité, Fraternité" mais, dans une société où tout se vend et s'achète, pour être réellement libre, il faut être riche. Quelle est l'égalité et la justice, quand les uns passent leur vie au travail pour survivre, alors que ceux qui n'ont rien fait d'autre qu'apporter des capitaux empochent les milliards prélevés sur l'exploitation? Quelle est la place de la fraternité dans ce système capitaliste, où seuls comptent la rentabilité et le profit?

Pendant que le chômage explosait sur les cinq dernières années et que les petits boulots occasionnels et mal payés se sont multipliés, les dividendes des actionnaires ont été préservés, ils ont été garantis; mieux même, pour les actionnaires du CAC 40, ils ont augmenté de 31%. Pendant que les salaires stagnaient et que le pouvoir d'achat dégringolait, la rémunération des grands patrons, elle, a augmenté de 34%.

La classe capitaliste profite de son pouvoir absolu sur l'économie pour faire payer la crise par les classes populaires afin de sauvegarder ses propres revenus et ses profits.

Le patronat se sert du chômage comme d'une arme de guerre contre les travailleurs, pour exercer un chantage permanent et faire accepter le blocage des salaires, la flexibilité, la précarité, l'augmentation des cadences. Le premier des combats à mener est contre le chômage et les licenciements.

Les travailleurs n'ont pas à accepter de payer pour les ratés d'une économie dont ils n'ont jamais tiré profit.

Dans cette campagne, je veux dire aux travailleurs, que si individuellement chacun d'entre nous est désarmé devant la puissance de l'argent, collectivement nous pouvons réagir et changer notre sort.

Tous ceux qui veulent lever le drapeau des luttes porteront le drapeau des luttes pour le dire en votant pour ma candidature.»



Deux de nos camarades ont apporté leur témoignage au cours de cette émission.

Pierre Langlet, de Roubaix: « Ce qui est révoltant, par exemple dans certaines villes du Nord-Pas-de-Calais, c'est qu'on a justement la misère qui côtoie la richesse. C'est des villes comme Croix, comme Roubaix, où on a ces anciens industriels du textile qui se sont recyclés, qui ont placé leur argent à la Bourse, qui ont mis de l'argent dans des empires comme l'empire Mulliez.

D'un côté donc, c'est des milliardaires qui ne savent plus quoi faire de leur argent, qui

vivent sur un tas d'or, et de l'autre côté des quartiers où l'on voit le chômage qui augmente, qui est maintenant à 20 %, 30 % »

Éric Pecqueur, ouvrier chez Toyota: « Dans l'usine où je travaille, les conséquences du chômage, c'est qu'on est 3 000 CDI et il y a 1 400 intérimaires. Les patrons en profitent, qu'il y ait un chômage massif. Cela se traduit dans l'usine par des conditions de travail qui se dégradent. Le patron dit: « Écoute, si tu n'es pas content, il y en a des centaines dehors ». On travaille plus, alors que d'autres s'enfoncent dans le chômage. »

• Pour les patrons hors-la-loi Et pourquoi pas la prison ?

Une déclaration de Nathalie Arthaud au forum du magazine *Elle*, le 5 avril, a fait scandale chez de nombreux commentateurs: comment oserait-elle dire qu'on devrait « menacer de prison » les patrons qui ne respectent pas les lois sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes ?

Ces zélés défenseurs du patronat feraient bien d'abord de connaître le code du travail dont l'article L1146-1 punit « d'un emprisonnement d'un an et d'une amende de 3 750 euros le fait de méconnaître les dispositions relatives à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » prévues par la loi. De fait, on n'a pas l'habitude de voir un tribunal prononcer une telle sentence, l'employeur s'en sortant le plus souvent à bon compte, en promettant qu'il mettra fin à l'infraction.

Mais justement, tout autant que les réactions indignées de

certains journalistes, cette impunité de fait pour le patronat est révélatrice de notre société. C'est ce qu'a dénoncé Nathalie Arthaud sur son blog:

« Un patron qui ne respecte pas la loi sur l'égalité salariale, et qui vole tous les mois 100 à 200 euros sur le salaire d'une travailleuse, est un délinquant, doublé d'un récidiviste. Comme l'est le patron qui ne paye pas les heures supplémentaires, comme l'est celui qui use et abuse des stagiaires. (...) »

La menace de la prison pour les patrons devrait peser pour tous les autres délits et crimes

perpétrés au quotidien dans nombre d'entreprises: combien d'ouvriers travaillent dans des conditions illégales? Combien d'accidents du travail sont maquillés en arrêts maladie par les employeurs pour ne pas avoir à payer d'amende? Je me souviens encore de cet ouvrier, sous-traitant aux chantiers navals de Saint-Nazaire, qui se plaignait de douleurs à la suite d'une chute et qui a été évacué en toute discrétion par son chef. Il a été retrouvé mort dans sa chambre d'hôtel. L'autopsie a montré que cet ouvrier est mort des suites d'une fracture du crâne. C'était en décembre dernier. Comment appeler cela, sinon de la non-assistance à personne en danger? (...) »

Et est-ce que Total a été rendu responsable de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse et a dû

rendre des comptes pour avoir fait 31 morts, 2 500 blessés et 27 000 sinistrés? Non!

Et les grandes banques, qui ont spéculé et spéculé, transformé l'économie mondiale en un gigantesque casino qui leur a rapporté des milliards, et qui ont provoqué la crise profonde dans laquelle on s'enfoncé de plus en plus! Tous les dirigeants de la planète, d'Obama à Sarkozy, ont promis qu'ils puniraient les coupables. Mais a-t-on vu des capitalistes spéculateurs passer devant les tribunaux?

Le grand patronat est responsable de méfaits sociaux aux conséquences infiniment graves pour la société. Et, en plus de les traîner devant la justice et de les sanctionner, il faudra les exproprier, car ce sera la seule manière de leur ôter leur pouvoir de nuisance. »

Réunions publiques de Lutte Ouvrière en soutien à Nathalie Arthaud

Vendredi 13 avril

- Montauban (Tarn-et-Garonne)
- Cosne-sur-Loire (Nièvre)
- Châlons-en-Champagne (Marne)
- Champ-sur-Drac (Isère)
- Cholet (Maine-et-Loire)
- Avignon (Vaucluse)
- Laval (Mayenne)
- Poitiers (Vienne)
- Bressuire (Deux-Sèvres)
- Saintes (Charente-Maritime)

Lundi 16 avril

- Dieppe (Seine-Maritime)

Mardi 17 avril

- Fécamp (Seine-Maritime)
- Angers (Maine-et-Loire)
- La Roche-sur-Yon (Vendée)
- Auch (Gers)

Mercredi 18 avril

- Decazeville (Aveyron)
- Saint-Raphaël (Var)
- Metz (Moselle)
- Sens (Yonne)
- Sin-le-Noble (Nord)
- Le Havre (Seine-Maritime)
- Caen (Calvados)
- Evreux (Eure)
- Flers (Orne)
- Fleury-les-Aubrais (Loiret)
- Gien (Loiret)
- Saint-Junien (Haute-Vienne)

Jeudi 19 avril

- Millau (Aveyron)
- Tarbes (Hautes-Pyrénées)
- Brive-la-Gaillarde (Corrèze)
- Sarreguemines (Moselle)
- Saint-Avold (Moselle)
- Charleville-Mézières (Ardennes)

Vendredi 20 avril

- Onet-le-Château (Aveyron)
- Thionville (Moselle)
- Cherbourg (Manche)
- Saint-Quentin (Aisne)
- Saint-Pierre-des-Corps (Indre-et-Loire)
- Toulon (Var)

Pour connaître le lieu et l'heure de la réunion, consultez sur Internet nos sites régionaux

Nathalie Arthaud une candidate communiste

Meeting

Dimanche 15 avril à 15 heures

au Zénith de Paris

Parc de la Villette - Porte de Pantin

Des départs en autocars sont organisés depuis la banlieue et depuis de nombreuses villes. Se renseigner auprès de nos camarades ou sur nos sites Internet régionaux.



Artisans et petits commerçants, eux aussi victimes du grand capital

Le 10 avril, sur RTL, Nathalie Arthaud répondait à un auditeur libraire. Celui-ci lui reprochait de proposer l'interdiction des licenciements, preuve selon lui que la candidate de Lutte Ouvrière ignorerait les difficultés et le dur labeur des petits commerçants et artisans, en voulant les priver de la liberté de licencier quand ils le jugent nécessaire.

Notre camarade a répondu qu'évidemment elle n'ignore ni la fatigue liée au travail, en tant que travailleuse enseignante dans un lycée de ZEP, ni les difficultés subies par les artisans ou ceux qui tiennent un petit commerce. Elle fait partie des millions de gens qui les fréquentent quasi quotidiennement et se range, a-t-elle dit, parmi ceux qui dénoncent cette

économie où les gros mangent les petits, imposent leurs diktats aux petits. Et de souligner que la liberté d'entreprise dont se réclamait son interlocuteur est « bafouée du matin au soir par les grands donneurs d'ordres, qui fixent les prix, les conditions ». Les petits commerçants et artisans sont pieds et poings liés par les groupes capitalistes: les banques, dont les prêts sont rares et chers, les grands de la distribution et leurs centrales d'achat, qui se fabriquent des marges plus que confortables au mépris des consommateurs comme des producteurs, les groupes de l'agro-alimentaire, qui imposent prix et techniques, semences et engrais.

Il n'est pas besoin d'aller chercher bien loin la responsabilité directe de ces grands groupes dans les hauts et les bas du chiffre d'affaires des petits commerces. Quel marchand forain ne se lamente pas devant la désertion de

la clientèle, et en particulier sur le grand vide des fins de mois? La baisse du pouvoir d'achat, due aux salaires bloqués, aux emplois à temps partiel et au chômage qui touche presque toutes les familles populaires, a un impact direct sur la consommation.

L'interdiction des licenciements s'impose, face à ces grands groupes qui en fait dominant toute l'économie. Pour eux, licencier est une façon d'« optimiser » les coûts ou de faire grimper les actions, et ils le font en se moquant complètement des conséquences que cela entraîne pour toute la société. C'est cela qu'il faut interdire: toute la société s'en porterait mieux, y compris les petits commerçants et artisans, qui ne verraient plus disparaître leur clientèle; tout comme ils n'auraient qu'à se féliciter d'une hausse des salaires et de leur indexation sur les prix.

Viviane LAFONT

• Nathalie Arthaud dans les médias

Jeudi 12 avril	Mardi 17 avril
de 8 h 15 à 9 h sur RMC: invitée de Jean-Jacques Bourdin	à 7 h 50 sur France 2: Les 4 vérités, invitée de Roland Sicard
vers 22 h sur France 2: Des paroles et des actes - Spéciale présidentielle 2012	8 h 30 sur France Info: La Matinale, invitée de Raphaëlle Duchemin
Vendredi 13 avril	8 h 45 sur LCP: Jean-Pierre Mercier, invité de Patrick Chêne
de 7 h 30 à 8 h 45 sur Europe 1: Invitée de Bruce Toussaint et Jean-Pierre Elkabach, elle répondra ensuite aux auditeurs	à 19 h 10 sur Canal +: Le Grand Journal
vers 20 h 20 sur TF1: Parole directe	Mercredi 18 avril
23 h 30 sur LCP: Objectif Élysée, invitée de Serge Moatti	à 8 h sur Sud Radio: invitée de Robert Ménard
Lundi 16 avril	à 8 h 30 sur France Bleu IdF 107.1: Jean-Pierre Mercier, invité de La Matinale
de 7 h 50 à 9 h sur France Inter: La Matinale, Interviewée par Pascale Clark, Patrick Cohen et Thomas Legrand, elle répondra ensuite aux questions des auditeurs	de 12 h 30 à 13 h sur RMC: Le Journal des Grandes Gueules, face à Marshall et Truchot
Jeudi 19 avril	Vendredi 20 avril
à 18 h 30 sur LCI: Jean-Pierre Mercier, invité au Oui-Non de Michel Field	à 8 h 15 sur Radio Classique et Public Sénat: invitée de Guillaume Durand
Vendredi 20 avril	à 18 h 15 sur Europe 1: Invitée d'Arlette Chabot
à 18 h 35 sur BFM-TV: Invitée d'Olivier Truchot	
vers 22 h sur France 2: Mots croisés	

Les émissions de la campagne officielle

- Les émissions « longues » (3 minutes et demie) sont diffusées:**
- sur France 2 à partir de 9 h 10
 - sur France 3 avant le journal de 12 h
 - sur France 0 vers 7 h 40 (7 h 30 le samedi)
 - sur Outre-mer Première à 13 h 15 en Guadeloupe, 7 h 25 en Martinique, 13 h 25 en Guyane et vers 8 h à La Réunion
 - sur France Inter après le journal de 23 h 15
- Les émissions « courtes » (1 minute et demie) sont diffusées:**
- sur France 2 à partir de 20 h 40
 - sur France 3 avant Soir 3
- sur France 4 vers 20 h 15**
- sur France 0 vers 12 h 15**
- sur France Outre-mer Première à 20 h en Guadeloupe, 19 h 55 en Martinique et Guyane, vers 13 h pour La Réunion**
- sur France Inter vers 14 h**
- Ces émissions seront diffusées:**
- jeudi 12 avril (courte - longue)
 - vendredi 13 avril (courte)
 - samedi 14 avril (longue - courte)
 - lundi 16 avril (courte)
 - mardi 17 avril (longue - courte)
 - mercredi 18 avril (longue)
 - jeudi 19 avril (longue - courte)
 - vendredi 20 avril (longue - courte)

Mercredi 18 avril à 20 h Meeting à Lyon avec Nathalie Arthaud

Salle Irène-Joliot-Curie - 68, boulevard Joliot-Curie
Vénissieux

• À Rennes le 4 avril

« Se préparer à se défendre ! »

Le 4 avril, avant de tenir un meeting à Rennes, Nathalie Arthaud a d'abord été chaleureusement accueillie sur le quai de la gare, saluée par des cheminots scandant leur mot d'ordre de lutte « Tous ensemble ! ». Cela a mis de l'ambiance, une ambiance qui était aussi présente à la salle de la Cité, dans le cadre de la Maison du Peuple, où près de 400 personnes, des anciens et aussi beaucoup de jeunes, ont ovationné Nathalie Arthaud à son arrivée.

Dans son introduction au meeting, la porte-parole de Lutte Ouvrière en Bretagne, Valérie Hamon, a salué la mobilisation des salariés de Thomson Technicolor qui, la veille, étaient à Paris pour refuser restructuration et licenciements. Elle a aussi salué les travailleurs de PSA, qui ont débrayé huit jours plus tôt pour exiger qu'il n'y ait pas de licenciements à l'usine de La Jonais.

Après l'intervention de Nathalie Arthaud, le débat a permis à notre candidate de revenir sur quelques points. Ainsi, à propos des sans-logis, elle a réaffirmé la nécessité d'un plan de construction de logements dans le cadre d'un service public des logements sociaux, sans recours aux grands groupes privés du bâtiment, mais en utilisant l'argent public, plutôt que de le gaspiller à faire vivre grassement des capitalistes comme la famille Dassault. Puis, dans une discussion sur le second tour, elle a rappelé que, quel que soit l'élu, la politique à laquelle il faut s'attendre après la présidentielle sera celle du patronat, celle décidée par les Peugeot et les Mittal, contre laquelle il faut dès aujourd'hui se préparer à se défendre.

Longtemps après la fin du meeting, il y avait encore beaucoup de monde à discuter ce soir-là dans la cour de la Maison du Peuple.



Écologie et retraite au Forum de Elle

Comme les autres candidats à l'élection présidentielle, Nathalie Arthaud était invitée à participer au Forum organisé par le magazine Elle dans les locaux de l'Institut des études politiques de Paris, le 5 avril. Entre autres sujets, elle a été interrogée sur l'importance de la protection de l'environnement et sur la réforme des retraites de Sarkozy, et voici de courts extraits de ses réponses.

Environnement : l'intérêt collectif doit primer

« La question de l'environnement est un problème important qui ne peut pas être traité isolément, séparément des autres problèmes de notre société. En réalité, la protection de l'environnement, des mers, des océans, de l'air, etc., est liée à la maîtrise que nous avons de notre activité économique, à la maîtrise que

nous avons sur les grands moyens de production. Elle est liée à la question de savoir si nous avons notre mot à dire, par exemple, sur ce que fait Total en mer du Nord. Est-ce que nous le laisserons continuer à y forer toujours plus profondément, à la recherche de gaz et de pétrole ?

Ce sont des questions qui devraient être discutées de façon démocratique, décidées collectivement, et pas laissées à la seule

décision de quelques-uns, simplement parce que ce sont eux qui ont apporté les capitaux. Les marées noires sont récurrentes. On connaît leur origine. À chaque fois, c'est la course aux économies, la course à la rentabilité. Il faut absolument que la société, la population, les travailleurs, contrôlent et maîtrisent les décisions de ces grands groupes, et imposent que ce soit l'intérêt collectif qui prime, et non pas leur intérêt, l'intérêt de quelques-uns. Et l'intérêt collectif va évidemment dans le sens du respect de l'environnement. »

Retraites : revenir sur tous les reculs

« Il faut revenir sur tous les reculs qui ont été imposés ces

dernières années. Bien sûr, il faut revenir sur la réforme de Sarkozy, qui a consisté à voler deux ans de retraite aux travailleurs, et qui touche de plein fouet les femmes. Mais il faut revenir aussi sur les reculs précédents, et en particulier sur les réformes Balladur de 1993. Je suis pour qu'on revienne à la retraite à 60 ans et aux 37,5 annuités de cotisations pour tous.

Comment peut-on accepter qu'en 2012 la société soit incapable d'offrir les conditions de départ à la retraite qu'on offrirait aux travailleurs il y a vingt ans, trente ans, voire quarante ans ! Alors que la société a avancé, s'est enrichie, que la productivité a progressé, comment peut-on

accepter de reculer sur la retraite, sur la santé, sur l'éducation ? Plus la société produit de richesses, progresse, et plus c'est une petite minorité de la population qui en bénéficie, alors que la grande majorité, elle, est condamnée à reculer. Ce n'est pas acceptable.

Je suis convaincue qu'on devrait payer les retraités à 60 ans au bout de 37,5 annuités de cotisations. Et même plus que ça. En réalité, il faudrait partir à la retraite avec le même salaire. Pourquoi, à la retraite, devrait-on voir son pouvoir d'achat chuter ? La vie continue. Il va falloir continuer à payer son loyer, ses factures, à vivre. Pourquoi faudrait-il, en partant à la retraite, s'appauvrir ? »

filrouge

Un minable tour de passe-passe

L'une des multiples promesses de Sarkozy concerne les retraites, qu'il se propose de faire verser au début du mois, au lieu d'attendre le 8 du mois comme actuellement. Une promesse qui ne coûterait rien et qui ne rapporterait rien non plus aux retraités, sauf une petite avance

de quelques jours... la première fois que cette mesure prendrait effet. Mais même cette promesse pourtant microscopique risque de ne pas voir le jour. Xavier Bertrand a déclaré qu'il y aurait des difficultés à la réaliser, à cause de la façon dont la comptabilité de l'État est organisée

Voilà comment les

bonimenteurs du gouvernement trouvent le moyen d'amuser et d'abuser le bon peuple avec moins que rien.

Le cœur et la raison

Il y a peu, Laurence Parisot du Medef déclarait qu'elle en pinçait pour Sarkozy, le candidat selon son cœur. Elle vient maintenant de préciser que « si Hollande est élu, il devra travailler avec les entreprises » car « c'est la vocation du Medef de travailler avec tous les gouvernements ».

Parisot sait que les affaires

des patrons seront au centre quant que, « quand il y avait une grève en France, personne ne s'en apercevait ». Depuis, il y a eu les grèves et les manifestations de l'automne 2010, et des grèves dans divers secteurs. Cela n'empêche pas Sarkozy de répéter mécaniquement son discours, à la mode du docteur Coué, ni ses amis du patronat de mener leur guerre, leur guerre de classe justement contre les salariés.

Quand Sarkozy pratique la méthode Coué

« La lutte de classe, la guerre de classe, ça n'existe pas » : Sarkozy l'a redit dans une interview parue dans le Journal du Dimanche du 8 avril. Le même

Il est urgent que la classe ouvrière fasse une piqûre de rappel à ce président qui perd la mémoire et le sens des réalités.

Le site de campagne www.nathalie-arthaud.info

• Technicolor – Rennes – Angers

Contre les projets de la direction

Les travailleurs en colère



Mardi 3 avril, 500 travailleurs du groupe Technicolor (ex-Thomson) venant des centres de Rennes, Angers et Issy-les-Moulineaux se sont retrouvés à Paris pour manifester ensemble contre les projets de la direction.

En fait de projet, il s'agit d'une énième restructuration du groupe. Elle consiste, d'une part à supprimer des emplois avec 600 suppressions de postes dans le monde, dont 130 en France, sans compter aussi plusieurs dizaines de postes de prestataires ; d'autre part à vendre des secteurs et même des usines entières, comme celle d'Angers, dernière usine de fabrication du groupe dans le pays.

Cela fait des années que la direction de Technicolor supprime des emplois et vend des

plans entiers de l'entreprise, avec bien souvent à la clé un autre plan de licenciements quelques années après dans la partie vendue. Les grandes banques européennes qui contrôlent le groupe Technicolor prélèvent chaque année des sommes colossales de plusieurs dizaines et même centaines de millions d'euros. Par exemple, elles ont restructuré la dette en faisant passer les taux d'intérêt de 2 ou 3 % à près de 10 %. Un des adjoints du PDG l'a d'ailleurs déclaré récemment : « *Technicolor travaille d'abord pour les banques.* »

Pour maintenir ce flux de profit, la direction cherche donc à présenter la note aux travailleurs par tous les moyens. Une de ses dernières attaques est de « proposer » aux salariés rennais de renoncer à la moitié des 44 licenciements qu'elle prévoit

en échange d'une augmentation du temps de travail annuel de douze jours. Quant aux 350 salariés d'Angers, elle projette de les vendre par groupes de 70 à d'hypothétiques repreneurs et, en cas de refus, elle les menace d'une liquidation judiciaire.

C'est bien leur refus de cette politique que les travailleurs venus de Rennes, Angers et Issy ont été crier en manifestation sous les fenêtres de la direction. La direction générale, à Issy, avait transformé son bâtiment en forteresse, faisant appel à un escadron entier de gendarmerie mobile. Cela n'a pas empêché une cinquantaine de travailleurs de pénétrer à l'intérieur, et de faire résonner leurs slogans dans le grand patio du bâtiment. Dans un premier temps, la direction a réagi en faisant intervenir les forces de l'ordre à l'intérieur de son bâtiment.

Quelques manifestants ont été brutalement expulsés. Mais, devant la détermination du reste du groupe à opposer une résistance passive à ces brutalités, la direction a préféré arrêter les frais. Et c'est sous les ovations que tout le monde est ressorti une demi-heure plus tard.

Cette journée de manifestation a donc renforcé le moral des travailleurs en lutte et déconsidéré la direction auprès de l'ensemble du personnel. Elle apparaît de plus en plus pour ce qu'elle est : l'instrument de grandes institutions financières prêtes à tout pour maintenir leurs bénéficiaires. Maintenant la lutte doit continuer et même s'amplifier car la direction n'a pas renoncé à ses plans. Rendez-vous a été pris pour une prochaine manifestation commune fin avril, à Rennes cette fois.

Correspondant LO

• Abattoir de Hazebrouck (Nord)

Salariés en lutte contre un « tueur d'emplois » !

Les travailleurs de l'Abattoir municipal de Hazebrouck ont fait grève du mardi 3 avril au samedi 7 avril. Ils sont en rage car leur abattoir est menacé de fermeture depuis que le groupe Elivia (ex-Soviba), qui transforme la viande de bœuf, a décidé d'arrêter son activité.

Elivia, numéro 2 de la viande en France, est connu des consommateurs pour sa marque « Tendre et Plus » mais aussi en tant qu'ex-Soviba pour le scandale des steaks hachés contenant des bactéries *Escherichia Coli* en 2005.

Les travailleurs dénoncent les méthodes et le « complot » d'Elivia : depuis 2008,

des travaux d'agrandissement et de modernisation ont été faits à Hazebrouck, ce qui a coûté à la mairie la bagatelle de 2,6 millions d'euros sur trois ans. La mise aux normes européennes a aussi coûté beaucoup d'efforts au personnel. Le travail est très dur, les conditions très pénibles, et pour les horaires, « *on sait quand on arrive, jamais quand on sort!* » L'abattoir a obtenu le classement sanitaire adéquat en octobre 2011, y compris avec les félicitations du directeur qualité d'Elivia.

Quelle surprise donc quand, en novembre 2011, Elivia a décidé de partir immédiatement, sans préavis, alors que jusque-là il disait vouloir laisser le temps de trouver d'autres clients, avant de partir en 2013

à l'abattoir de Nœux-les-Mines (à une quarantaine de kilomètres de là), qu'il avait racheté en 2010.

Mais le comble, c'est qu'Elivia rejette la responsabilité de son départ précipité sur les salariés de l'abattoir de Hazebrouck, qui auraient laissé partir une carcasse consignée (en phase de test) alors que c'est Elivia qui l'a sortie malgré l'interdiction verbale de la direction et des services vétérinaires. « *C'est tout juste si on ne nous a pas accusés d'avoir saboté notre travail. Face aux mensonges, à la trahison et à la perte de nos emplois, nous nous devons de dénoncer ces méthodes peu scrupuleuses d'Elivia qui relèvent d'un complot car ils partent tout simplement pour*

rentabiliser leur abattoir de Nœux-les-Mines », déclarent les salariés en colère qui ont bloqué Elivia pendant quatre jours.

À Hazebrouck, trente-quatre salariés qui travaillent à l'abattoir risquent de perdre leur emploi, ce qui est dramatique à l'échelle de cette petite ville car, en tout, une centaine de personnes vivent de cette activité.

Elivia se moque de tout le monde : des travailleurs bien sûr, mais aussi de la municipalité, qu'elle a grugée. Un groupe de cette taille considère que tout le monde doit être à sa botte et se taire. Cette fois, il est tombé sur un os !

Correspondant LO

• Centrales électriques E.ON-SNET

535 emplois menacés

Recul incertain de la direction

Depuis plusieurs mois, la direction d'E.ON avait annoncé son intention de supprimer 535 emplois en fermant plusieurs centrales électriques de la SNET, la Société nationale d'électricité et de thermique. Cette ancienne filiale des Charbonnages de France avait été revendue dans un premier temps à l'espagnol Endessa, avant de passer au trust allemand E.ON.

Les centrales concernées sont anciennes et c'est pourquoi E.ON a annoncé son intention de les fermer, d'autant que les émissions de CO² lui reviendraient cher. Il s'agit des centrales de Gardanne dans les Bouches-du-Rhône, d'Émile Huchet en Moselle, de Hornaing dans le Nord et de Lucy en Saône-et-Loire.

E.ON prétend les remplacer en partie par de nouvelles centrales utilisant du gaz ou de la biomasse, mais les emplois sont bel et bien menacés. Les salariés se sont mobilisés et ont manifesté à plusieurs reprises, notamment à Paris, devant le siège de la SNET/E.ON, où ils sont venus à plusieurs centaines le 4 avril. Ils ont obtenu des promesses assez vagues, qui font cependant crier victoire un peu vite à l'intersyndicale. Certes, il n'y aura pas de suppressions d'emplois et de fermeture de site en 2013. C'est toujours ça de gagné. Mais au-delà ?

Il est question d'étudier des rapports d'experts, « d'analyser la possibilité de faire fonctionner les groupes de production au-delà de 2015 au vu de l'offre de reprise ». Il y a en effet une offre « non-engagée » de Sparkling Capital qui, si elle se concrétisait, ne serait jamais que la troisième reprise de la SNET, et qui ne promet rien sur les emplois. Il est question aussi de « faire un point zéro sur la situation de l'entreprise lors du Comité central d'entreprise du mois de juin ». Bref, il n'y a aucun engagement et aucune certitude au-delà de 2013.

La lutte n'est donc certainement pas terminée...

Correspondant LO

• Sernam

La reprise par Geodis Un écran de fumée

On a appris le 10 avril que Geodis devrait maintenir son offre de reprise de la société Sernam... avec des centaines de suppressions de postes à la clé. C'est ce que les patrons appellent un sauvetage de l'emploi, à supposer que cette annonce tienne après les élections.

Le Sernam (Service national des messageries) a été longtemps le service de transport de colis et de bagages de la SNCF. Mais, pendant que le transport ferroviaire était de plus en plus remplacé par le transport routier, infiniment plus pollueur et plus risqué mais plus rentable, la libéralisation des chemins de fer suivait son cours. Le Sernam a été privatisé en 2005 et ses actionnaires, entre autres un fonds d'investissement, considèrent maintenant qu'il ne leur rapporte plus assez et retirent leurs capitaux. Le fait que plus de 1 400 emplois – 2 900 si on considère aussi les emplois indirects, selon les syndicats – soient menacés de disparition n'est apparemment pour eux qu'un dommage collatéral.

Un seul repreneur s'est manifesté : Geodis, très

grosse société de messageries et de transports routiers, filiale de la SNCF, qui est paraît-il selon le ministère des Transports « le premier à avoir pris des clients au Sernam ». Mais Pierre Blayau, le PDG de Geodis, ayant déclaré que « la liquidation de Sernam ne serait pas dramatique », ne semblait pas pressé de conclure.

En cette délicate période électorale, le gouvernement lui a fait comprendre qu'il faudrait accélérer les choses. La justice, puisque l'affaire passait le 10 avril devant le tribunal de Nanterre, aurait demandé à Geodis de revoir le volet social comprenant une reprise de seulement 826 salariés et d'augmenter sa proposition de prix pour la reprise du fonds de commerce, qui passerait à 500 000 euros au lieu de... 96 euros!

Dans cette affaire, les considérations financières et politiques s'entremêlent, le gouvernement cherchant à éviter les fermetures d'entreprises avant les élections, quitte à les mettre en œuvre après, et Pierre Blayau, réputé proche du candidat socialiste, n'étant sans doute pas pressé d'obtempérer.

Quant aux travailleurs du Sernam, ils ne peuvent compter ni sur le gouvernement de Sarkozy, meilleur soutien des actionnaires, ni sur Pierre Blayau, ancien PDG de Moulinox, qui a su quitter le navire à temps avec une confortable prime de départ, en laissant derrière lui une entreprise ruinée et des salariés dont la majorité sont encore au chômage.

Que le gouvernement change ou non, il faudra que les travailleurs se défendent bec et ongles pour protéger leur emploi contre les patrons et les politiciens qui les servent.

Sylvie MARÉCHAL

• SNCF - Ateliers TGV du Landy (Seine-Saint-Denis)

Un travailleur a la main écrasée La direction, responsable de l'insécurité

Au Technicentre du Landy, dans la nuit du mercredi au jeudi 29 mars à deux heures du matin, un travailleur a eu la main happée et écrasée par un tour, pendant une dizaine de minutes, avant que ses camarades puissent le dégager.

Dans cet atelier nommé le Tour en fosse, les rames des TGV sont tirées au-dessus du tour afin d'usiner et de reprofiler les essieux usés ou défectueux. Le tourneur doit d'abord faire enregistrer les cotes de l'essieu par la commande numérique en posant une pastille aimantée sur la roue. Alors seulement la machine se met en route. Mais comme l'ordinateur n'avait pas enregistré ces mesures, ce travailleur a dû refaire l'opération et redéposer la pastille. La machine s'est alors brusquement mise en route, happant la main de notre camarade entre le galet d'entraînement et l'essieu.

Les tourneurs avaient maintes fois informé des défauts de ce tour et de sa

nouvelle commande numérique. La société ayant installé cette machine avait demandé de bloquer le tour cinq jours pour pouvoir vérifier toute l'installation. Mais elle ne s'est vu accorder par la direction de l'établissement qu'un jour et demi. Et alors que les nouveaux ordinateurs rendent la tâche plus compliquée, la direction n'a pas fait de formation. Pire, des sécurités ont été supprimées. Aujourd'hui, du fait de l'accident, le bâtiment du Tour en fosse a été fermé par l'inspection du travail jusqu'à sa mise aux normes.

La politique irresponsable de la direction du Landy, comme celle de la SNCF en général, consiste à rechercher la productivité maximum. La direction de l'établissement, pourtant au courant des dysfonctionnements du tour, a pris depuis des mois le risque d'accidents pour faire sortir la production au maximum. Elle est entièrement responsable de ce qui s'est produit.

Correspondant LO

• Veninov – Vénissieux (Rhône)

Après la liquidation judiciaire Un nouvel obstacle pour le redémarrage

Les travailleurs licenciés de Veninov ont organisé un rassemblement le 3 avril, avec 200 personnes présentes. Ils viennent d'essuyer une nouvelle déconvenue, au moment où ils espéraient enfin savoir si le repreneur Windhager Garten était accepté ou non par le tribunal de commerce de Nanterre.

L'entreprise, qui fabrique des nappes plastifiées et dépend du groupe allemand Alkor-Venilia, a été mise en liquidation judiciaire fin juillet 2011, après une année d'alternance de travail et de chômage. Malgré des carnets de commande remplis, la direction disait ne plus pouvoir acheter la matière première.

Suite à un emprunt en décembre 2010 au fonds d'investissement Gordon Brothers, le non-remboursement du prêt a fait de ce dernier le propriétaire des terrains, des marques et des machines, grâce à une clause dont la légalité est contestée.

Ce fonds, réputé pour ce genre d'opérations, s'est empressé de fermer l'usine, mettant 88 salariés au chômage.

Mais les travailleurs ont décidé de se battre pour faire redémarrer l'usine. Depuis le mois d'août, les plus déterminés se relaient pour assurer une présence et entretenir le matériel. Ils ont trouvé un soutien actif dans la municipalité, les militants et les habitants, multipliant les démarches et les rassemblements. Il y a eu des actions en justice et des tables rondes avec le préfet.

Ce dernier a négocié avec Gordon Brothers, et celui-ci



serait prêt à abandonner ses droits, contre finances, au repreneur autrichien qui s'est manifesté. Ce repreneur, Windhager, redémarrerait l'usine à l'automne, avec une cinquantaine de travailleurs pour commencer. Mais il y a aussi beaucoup de réticences, en particulier du côté du liquidateur judiciaire, qui ne semble pas apprécier de voir lui échapper la vente de l'usine, des terrains et des brevets. En décembre, la Région et le Grand Lyon avaient

accordé 70 000 euros chacun pour faire remettre le gaz afin de faire fonctionner la chaudière. Mais l'ordre du liquidateur pour remettre le chauffage est arrivé trop tard, après les grands froids, qui ont fait geler les circuits des machines et détérioré la chaudière.

Et, juste avant la décision du tribunal sur le repreneur, il a de nouveau été « découvert » que le droit allemand oblige à lancer un appel d'offres pour la vente des marques du groupe

Alkor-Venilia, ancien propriétaire allemand. Les travailleurs craignent que les marques (Venilia, Bulgom...) soient vendues à d'autres que Windhager, qui aurait alors moins d'intérêt à conserver son projet.

Il y a en tout cas une volonté de faire traîner, dans l'espoir que les travailleurs se découragent et abandonnent. Mais les derniers événements ont surtout renforcé leur colère.

Correspondant LO

• Centres d'appel

Les employés se font entendre

Mercredi 4 avril, une centaine d'employés des centres d'appel sont venus manifester devant le Salon des patrons de leur secteur réunis au Parc des expositions à Paris. Ce salon, baptisé « Stratégie clients », regroupait les sous-traitants spécialisés dans l'assistance par téléphone, comme Téléperformance, Webhelp, Armatix, Arvato, B2S... et leurs principaux donneurs d'ordres : les chaînes de télévision, les assureurs, les banques, ainsi que certains services publics.

Bon nombre de centres d'appel étant situés en Afrique du Nord, en Afrique centrale, en Amérique du Sud ou dans les pays d'Europe de l'Est, les syndicats Sud et CGT avaient organisé un colloque international en marge de ce salon, colloque qui s'est terminé par cette manifestation. Les participants ont envahi le salon et défilé dans les allées, en scandant des mots d'ordre

comme « Tous ensemble » ou en criant en espagnol « Vive la lutte de la classe ouvrière ». Puis ils ont tenu un meeting devant la porte d'entrée.

Ils y ont rappelé qu'au Maroc une filiale de Free Mobile, Total Call, est en grève depuis deux semaines, contre les conditions que les Call Centers connaissent bien : contrôle chronométré du temps de travail, y compris



les pauses pipi, horaires à rallonge pouvant atteindre les 50 heures et modifiables du jour au lendemain, menaces permanentes de délocalisations, mises à pied abusives, objectifs de vente impossibles à atteindre, pour des salaires souvent inférieurs à 400 euros

de fixe. Sans parler de l'obligation de se faire appeler Philippe, Jean-Marie ou Michel, quand tout le monde sait que le centre d'appel est au Maroc, en Afrique du Sud ou au Sénégal.

Notre camarade Geneviève Reimeringer, porte-parole de

Nathalie Arthaud, est venue leur apporter son soutien et saluer cette lutte que mènent au quotidien des salariés des quatre coins de la planète, bien conscients qu'ils ont les mêmes patrons et les mêmes intérêts.

Correspondant LO

• Matra électronique la Croix-Saint-Ouen (Oise) Grève pour les salaires

Fin mars, les salariés de l'usine Matra située à la Croix-Saint-Ouen, dans l'Oise, qui emploie près de 400 personnes, ont commencé à débrayer pour des augmentations de salaire, refusant les propositions de la direction jugées insuffisantes.

Et pour cause ! Celle-ci n'a d'abord proposé que 30 euros, puis 38 euros ! Vendredi 6 avril, la direction de Matra électronique a fini par proposer une augmentation générale des salaires de 40 euros.

Le directeur de l'usine de la Croix-Saint-Ouen a déclaré que « les marges de manœuvre de l'entreprise sont très étroites » ! Un tel mensonge ne risque pas de convaincre beaucoup de monde parmi les salariés de Matra électronique. Ils savent que leur usine est une filiale à 100 % de MBDA, elle-même filiale à 37,5 % d'EADS, dont Lagardère est un des actionnaires. Et par conséquent, que c'est une multinationale qui fait des bénéfices.

Et ce groupe a toujours bénéficié du soutien de l'État, aujourd'hui à travers leur holding commun, la Sogead, comme hier.

Dans les années 1990, il y

a eu le cadeau de Jospin, qui vendit le groupe public Aérospatiale à Matra-Lagardère pour deux milliards d'euros, alors que sa valeur était estimée entre 9 et 24 milliards ! C'est en fusionnant ensuite avec des firmes allemandes et espagnole que le groupe allait donner naissance à EADS.

Il y a aussi eu en 2006 la bonne opération réalisée par les dirigeants et gros actionnaires d'EADS, qui vendirent « à temps », avant la chute du cours de l'action EADS de 26 %, ramassant ainsi un bon pactole parce qu'ils avaient été bien informés.

Le groupe Lagardère, qui est un poids lourd de l'aéronautique, de l'espace, de l'armement, mais qui contrôle aussi une bonne partie des médias et de l'édition, a tout au long de son existence bénéficié du soutien de l'État. Cela sous tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique.

Alors oui, le groupe a largement de quoi augmenter les salaires de tous les travailleurs, ceux de Matra électronique comme ceux de toutes les autres usines.

Aline RETESSE

• ABB – Chassieu (Rhône)

En grève contre la suppression de l'équipe de nuit

Depuis lundi 2 avril, une trentaine de salariés de l'usine ABB de Chassieu, dans la banlieue lyonnaise, sont en grève et bloquent l'accès aux camions. Ils s'opposent à la suppression de l'équipe de nuit, avec la perte des primes correspondantes, soit une baisse de salaire de 30 % pour ceux qui acceptent le reclassement en journée.

ABB n'est pas une PME en difficulté : ce groupe helvético-suédois est un des leaders mondiaux de l'électromécanique et emploie 120 000 salariés dans une centaine de pays. En 2009, le groupe avait déjà licencié 540 personnes dans le pays, dont 96 à Chassieu, où l'on fabrique des contacteurs pour les voitures.

C'est en septembre dernier que la direction a révélé cette restructuration aux salariés de Chassieu. Vingt-cinq des trente-cinq travailleurs de nuit concernés ont refusé de passer en journée, estimant une telle perte de salaire inacceptable. D'ailleurs, c'est parce que les salaires sont insuffisants que des travailleurs acceptent de sacrifier leur santé en passant leurs nuits à l'usine. Différentes actions se sont succédé depuis l'annonce : diffusions de tracts à l'attention des travailleurs des autres équipes, débrayages, rassemblements. Elles ont permis quelques aménagements, comme le

maintien à 100 % du salaire pendant trois mois. Mais cela n'a pas fait reculer la direction, qui a décidé de licencier ceux qui refusaient le passage à la journée.

Lundi 2 avril, une trentaine de travailleurs ont donc décidé d'entrer en grève reconductible pour exiger de meilleures conditions de salaire pour ceux qui accepteraient le passage en journée et 40 000 euros de prime pour ceux qui choisiraient de partir. Depuis, ils occupent le site jour et nuit, bloquant l'accès aux camions mais laissant passer les travailleurs non grévistes. Deux fois par jour, des débrayages d'une heure sont organisés en soutien à la grève et la collecte organisée à l'entrée de l'usine rencontre un certain succès.

Face à la détermination des grévistes, la direction a choisi l'épreuve de force. Huit grévistes sont assignés en référé au tribunal de grande

instance de Lyon pour entrave à la liberté du travail. Un comble, quand on sait que la direction veut licencier 23 ouvriers ! Mercredi 4 avril, une trentaine de cadres accompagnés par des apprentis en alternance, qui ont besoin de l'aval de leur chef pour valider leur stage, se sont rendus aux piquets de grève pour provoquer. La direction a fait le tour des ateliers en essayant d'opposer les grévistes aux non-grévistes. Mais l'attitude arrogante des patrons s'est retournée contre eux puisque, à l'heure du débrayage, ce n'était pas une dizaine de salariés qui venaient manifester leur solidarité comme les jours précédents, mais une soixantaine.

Cependant vendredi soir, à la veille du long week-end de Pâques, les grévistes ont décidé de suspendre leur grève. Quelle que soit la suite du mouvement, ils auront affirmé haut et fort qu'un groupe comme ABB, qui accumule les bénéfices depuis des années, aurait largement les moyens de garantir tous les emplois avec le maintien du salaire intégral, prime de nuit incluse.

Correspondant LO

• Campanile et Première Classe – Suresnes (Hauts-de-Seine)

Ça se passe comme ça dans les hôtels !

100 % des salariées de la société de nettoyage sous-traitante Deca France qui travaillent comme femmes de chambre, gouvernantes, au sein des hôtels Campanile et Première Classe du pont de Suresnes, dans les Hauts-de-Seine, du groupe Louvre Hôtels et une partie des salariés de ces hôtels sont en grève illimitée depuis le mardi 20 mars.

Le groupe Louvre Hôtels, dont la société des hôtels Campanile et Première Classe de Suresnes fait partie, confie très souvent le nettoyage de ses hôtels à des entreprises sous-traitantes. Il a trouvé là le moyen d'obtenir que le travail soit fait au moindre coût. Mais à quel prix pour celles qui le font ?

Les chambres d'hôtel chez Campanile ou Première Classe sont louées 60, 80, 120 euros, voire plus... et les salariés de l'hôtel sont payés eux à peine au-dessus du smic ! Quant au personnel de nettoyage, il touche à peine 1,80 euro par chambre !

Le sous-traitant recrute en majorité des femmes immigrées, leur fait signer des contrats à temps partiel sans jours ni horaires définis, avec un nombre d'heures minimal, sans payer les heures réellement travaillées ni aucune majoration d'heures complémentaires. On leur impose une cadence infernale, quatre chambres à l'heure pour le Campanile, 4,25 chambres à l'heure pour le Première Classe pour nettoyer les chambres occupées dans la nuit. Les femmes de ménage sont payées à la chambre et non à l'heure, puis très souvent renvoyées une fois qu'elles

ont le dos et les genoux cassés.

La colère est grande chez ces travailleuses : un rassemblement et une manifestation avec barbecue ont déjà été organisés dans Suresnes, en s'adressant à la population et aux nombreux salariés. Avec leur syndicat CGT, elles revendiquent une augmentation des salaires de base de 150 euros par mois, la transformation des contrats de travail à temps partiel en temps complet, le paiement des salaires à l'heure et non à la chambre, un 13^e mois, le paiement des indemnités nourriture, de la prime d'habillement-déshabillage de 225 euros par an.

Le groupe Louvre Hôtels peut et doit payer : les hôtels du pont de Suresnes lui ont rapporté un résultat net de 1,3 million d'euros en 2011.

Correspondant LO

• Partenariat public-privé en Seine-Saint-Denis

Un pont d'or pour les promoteurs

Le Conseil général de Seine-Saint-Denis a signé le 5 avril des contrats de partenariat public-privé avec les groupes Eiffage et Fayat pour la rénovation et la construction de douze collèges. Le coût total de ce contrat s'élève à 350 millions d'euros, dont 60 % seront financés par le public et 40 %, soit 140 millions, par le privé. Si l'apport principal vient bien du public, les profits reviendront au secteur privé.

En effet, le principe d'un partenariat public-privé est de laisser le financement de la construction à un promoteur qui avance une partie du capital, construit les collèges et loue les bâtiments à l'organisme public – en l'occurrence le Conseil général – pendant une durée fixée, à l'issue de laquelle ils reviennent à la collectivité. Ainsi le Conseil général devra s'acquitter auprès de ces deux sociétés d'un loyer de 20 millions d'euros pendant vingt ans à partir de 2015.

Cela permet au Conseil général dirigé par le PS, aujourd'hui très endetté du fait de crédits toxiques, de ne pas recourir aux banques qui pratiquent des taux d'intérêt onéreux. Mais le prix à payer pour

la collectivité est en fait bien plus coûteux : elle devra déboursier plus de 400 millions pour un investissement privé de 140 millions. Cela revient à construire à un taux de 9 %, plus élevé encore que les taux bancaires !

De surcroît, les expériences récentes de partenariat public-privé montrent qu'une fois le contrat signé, l'entreprise privée peut se montrer plus que négligente sur la construction comme sur la maintenance des bâtiments. La construction de l'hôpital sud-francilien, réalisée en partenariat-public-privé par ce même groupe Eiffage, en est l'exemple : non seulement ce promoteur n'a pas tenu ses délais et a retardé l'ouverture de l'hôpital tout

en encaissant les premiers loyers, mais Eiffage a renchéri le coût global de 100 millions d'euros. Quant à la maintenance des collèges, il est probable qu'ils se dégraderont très vite, car ces entreprises privées, avides de profits, ne verront aucun intérêt à rendre en bon état à la collectivité des locaux dont à terme elles ne tireront plus de bénéfices. Profits obligent.

En guise de partenariat, le secteur public sera cette fois encore la vache à lait du privé.

Aline URBAIN

Les paralyés laissés pour compte de cette société du profit

L'Association des paralyés de France a organisé une réunion départementale à Marseille pour présenter ses revendications et en débattre avec des représentants des candidats à l'élection présidentielle.

Jacqueline Grandel, qui intervenait au nom de Nathalie Arthaud, a dénoncé le fait que la situation des personnes handicapées s'aggrave de fait de la politique d'économies dans tous les services publics. Dans une société où seuls comptent les profits des actionnaires et la rentabilité, où l'État se décharge sur les collectivités locales, les dépenses nécessaires pour rendre accessibles les espaces publics comme les transports en commun sont et resteront insuffisants. Pour que soient vraiment prises en compte les difficultés des personnes handicapées, il faudra un grand mouvement social qui impose de sortir de la logique de la rentabilité avant tout.

Après l'accessibilité, le problème du chômage et des ressources était abordé. Notre camarade a insisté sur le fait qu'en cette période de crise où les capitalistes ferment sans arrêt des usines, où il y a mille licenciements par jour, le chômage touche particulièrement les personnes handicapées. Parmi elles, beaucoup, handicapées

du travail, ne retrouvent rien, faute de postes aménagés et sont jetées au chômage. Quant aux lois, tant sur l'accessibilité que sur l'emploi de travailleurs handicapés, elles ne sont que très peu appliquées. Preuve de la nécessité d'une autre société, organisée en fonction des besoins de la population et non d'une minorité.

Par contre, comme nous avons dû quitter la réunion avant les points suivants, nous n'avons pu prononcer l'intervention sur la sexualité que le journal *La Marseillaise* nous prête – en prétendant nous citer ! – de façon totalement erronée.

Il reste que le combat des personnes paralyées et handicapées, encore plus cruellement victimes d'une société fondée sur l'argent, rejoint et fait partie du combat que les travailleurs vont devoir engager pour faire payer la crise aux capitalistes, venir à bout du chômage et imposer des salaires indexés sur le coût réel de la vie.

Correspondant LO



Des factures énergétiques qui détériorent le pouvoir d'achat

Un rapport officiel constate que 3,8 millions de ménages consacrent plus de 10 % de leurs revenus à payer l'électricité et le gaz. La Fondation Abbé-Pierre résume ainsi le casse-tête des foyers confrontés à une telle situation : « Le premier réflexe pour ne pas risquer

l'impayé, voire la coupure, c'est la privation d'énergie. Or celle-ci nourrit la spirale de la précarité énergétique : un logement mal chauffé se dégrade, devenant de plus en plus onéreux à chauffer, entraînant de nouvelles difficultés financières mais aussi des problèmes de santé, de

sécurité et un repli social. »

Le poids croissant des dépenses énergétiques dans le budget des travailleurs a en effet des conséquences en chaîne. D'où la nécessité d'augmentations des salaires qui répondent aux hausses de répétition de l'électricité et du gaz, et du reste.

• États-Unis

Après l'assassinat d'un jeune Noir



Manifestation pour la justice en Floride.

Le 26 février dernier, à Sanford (Floride), un jeune Noir, Trayvon Martin, 17 ans, sorti acheter des bonbons, a été abattu par le patrouilleur de quartier George Zimmerman, adepte de l'autodéfense, encouragée dans cet État par une loi baptisée « Défendez-vous » mais surnommée « Tirez d'abord » par ses adversaires. À ce jour, le meurtrier n'a toujours pas été incarcéré et la procureure vient de décider qu'elle ne réunirait pas de jury populaire pour statuer sur cette affaire.

Depuis des semaines, cette affaire a déclenché dans de nombreuses villes des manifestations de Noirs américains pour exiger l'incarcération et des sanctions contre Zimmerman. Le bimensuel trotskyste américain *The Spark* (L'Étincelle) a consacré deux articles à cette affaire, dont voici des extraits.

(...) Les bandes vidéo de la police montrent que celle-ci a dit à Zimmerman de rester dans sa voiture mais qu'il n'en a rien fait. Au contraire, il en est sorti, avec une arme, et a poursuivi Martin. Alors même si Martin avait attaqué Zimmerman – ce qui est peu probable – cela aurait encore été Martin qui avait à « se défendre », comme l'incite la loi de Floride, et pas Zimmerman.

(...) Zimmerman a été laissé en liberté parce que son père est un ancien magistrat de la cour de Virginie et sa mère une employée de la cour. Mais le fait que leur fils ait pu rester aussi longtemps sans être mis en état d'arrestation, et que tout le système de la « justice » ainsi que les élus ne sont pas mobilisés dans cette affaire, montre que tout le système est raciste et qu'il faut s'en débarrasser.

(...) Il n'y a pas deux côtés

à cette affaire. Trayvon a été lynché, de la même façon que beaucoup de jeunes Noirs l'ont été dans les années Trente, Quarante et Cinquante où on était lynché simplement pour avoir regardé un Blanc de travers.

Bien sûr, il n'a pas été lynché avec une corde et pendu à une branche d'arbre du Sud. Il a été abattu d'un coup de fusil dans la rue par un adepte de l'autodéfense qui l'a condamné à mort pour être « suspect » – c'est-à-dire pour n'être rien d'autre qu'un jeune homme noir, marchant naïvement dans la rue.

Tout comme ces lynchages du temps passé, son meurtrier peut vaquer en toute impunité. Dans l'État raciste de la Floride d'aujourd'hui, le meurtre d'un jeune homme noir n'appelle aucun châtement. Et si une sanction devait voir le jour, elle

ne viendrait que des meetings et des manifestations déclenchés par cet acte en Floride mais aussi dans tout le pays.

Trayvon Martin était censé être un de ces jeunes hommes chanceux, un joueur de football estimé dans son école, vivant une vie assez confortable. Il n'en a pas moins été abattu. Il ne peut pas être plus clair, dans les États-Unis racistes d'aujourd'hui, que la chasse aux jeunes Noirs est ouverte.

Un jeune homme noir sur dix meurt avant d'avoir 18 ans. Certains sont tués par des racistes, d'autres par des policiers, la majorité par d'autres jeunes Noirs. Et tous vivent dans des conditions difficiles créées par la pauvreté et les besoins non satisfaits : manque d'emplois avec un taux de chômage de 70 % pour un Noir sans diplôme ; absence d'accès à des études décentes puisque le pays dépense pour un jeune Noir des quartiers pauvres des grandes villes moins d'un tiers de ce qu'il alloue aux enfants des bourgeois des banlieues résidentielles.

(...) Cela aussi est une sorte d'assassinat, une sorte de lynchage de toute une génération de jeunes hommes noirs, et de jeunes femmes également. Il y aurait pourtant assez de richesses dans la société capitaliste pour que cette carence systématique puisse être éradiquée en une génération. (...)

• Tunisie

Une manifestation de chômeurs dispersée par le gouvernement

Une manifestation de plusieurs milliers d'étudiants diplômés ne trouvant pas d'emploi a été violemment dispersée, samedi 7 avril, dans le centre de Tunis.

Venus de toutes les régions à l'appel de l'Union des diplômés chômeurs, les manifestants s'étaient rassemblés devant le siège du syndicat UGTT, avant de se diriger vers l'avenue centrale de la ville, interdite à toute manifestation. Ils scandaient : « À bas le gouvernement ! », « Travail, liberté, dignité ! », reprenant les mêmes slogans qu'en janvier 2011, lors du soulèvement qui avait fait fuir le dictateur Ben Ali.

La police, « déchaînée » d'après l'un des organisateurs, a alors tiré des gaz lacrymogènes, chargé et frappé les manifestants. Une vingtaine de blessés ont dû être évacués. Le

dirigeant de l'Union des diplômés chômeurs a dénoncé une sauvagerie policière digne du temps de l'ancien dictateur face à des jeunes « venus manifester pacifiquement pour l'emploi, la liberté et la dignité, car rien n'a changé depuis la révolution ».

Le taux de chômage est officiellement de 19 % dans le pays, dont près d'un quart de diplômés. Les manifestants réclamaient des emplois, ainsi que des allocations chômage équivalentes au salaire minimum tunisien, soit 150 euros environ. Mais le gouvernement, dirigé par le parti islamiste Ennahda, montre toujours le même mépris pour les aspirations de la population à vivre dignement. En Tunisie, la véritable « révolution », la révolution sociale, est encore à faire.

Pierre MERLET

Condamnés pour athéisme

Un crime « plus grave qu'un meurtre », c'est avec de tels mots que le 28 mars, la justice tunisienne a condamné deux diplômés chômeurs, Ghazi el Béji et Jaber el Majri, à sept ans de prison ferme et à 600 euros d'amende chacun. Cela pour avoir publié des ouvrages défendant l'athéisme et critiquant l'islam, et diffusé des caricatures du prophète « nu » et « dans des positions intimes » sur facebook.

Les textes de loi justifiant la condamnation sont les mêmes qui servaient du temps de Ben Ali contre ses opposants, en dénonçant les publications « de nature à porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs ».

Le président de la République a tenu à faire savoir qu'il approuvait la condamnation. « Attaquer les symboles sacrés de l'islam ne peut être considéré comme relevant de la liberté d'expression. Nous sommes un pays musulman, et à cet égard, nous sommes contre ceux qui insultent les religions », a déclaré Moncef Marzouki.

La religion place ainsi la société sous son emprise. Les femmes témoignent des pressions exercées dans la rue par les intégristes, qui veulent leur imposer leur loi. En octobre dernier, au moment où le parti Ennahda, se revendiquant d'un islam « modéré », accédait au pouvoir, des groupes religieux plus radicaux s'en prenaient à une chaîne de télévision, menaçant son directeur de mort pour avoir diffusé le dessin animé *Persépolis*, de Marjane Satrapi, iranienne ayant fui son pays pour échapper notamment à l'oppression des femmes. Une plainte avait été déposée pour « atteinte aux valeurs du sacré », discours relayé alors par le gouvernement.

L'intégrisme religieux progresse en Tunisie, avec la complicité d'un gouvernement qui s'oppose de plus en plus violemment aux aspirations sociales des classes populaires. Deux aspects d'une même politique que celles-ci devront combattre de front.

P. M.

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 143 (avril 2012)

- **Le vote Nathalie Arthaud** : exprimer la permanence des idées du communisme révolutionnaire
- La construction européenne sous la menace de la crise
- **Libye** : le bilan de l'agression impérialiste
- **Irak** : la guerre américaine pour le pétrole n'en finit pas
- **Afrique** : l'accaparement des terres agricoles et le développement de la faim : l'impérialisme toujours à l'œuvre
- **Inde** : la longue marche des partis communistes vers le réformisme

Prix : 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro

• Mali

Vers une intervention militaire ?

Le 6 avril, sous la pression de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui a instauré un blocus aux frontières, la junte militaire qui avait pris le pouvoir au Mali deux semaines plus tôt a accepté officiellement de le transmettre aux civils.

Dimanche 8 avril, Amadou Toumani Touré, président du Mali renversé le 22 mars par le coup d'État militaire, a officiellement démissionné, pour laisser la place au président de l'Assemblée nationale malienne, Dioncounda Traoré,

qui a été nommé président par intérim, avec pour mission l'organisation d'élections dans les quarante jours.

Depuis janvier, une rébellion indépendantiste se réclamant de la population touareg,

à laquelle s'ajoute l'action de mouvements islamistes, a peu à peu chassé l'armée et l'administration et pris le contrôle de la moitié nord du Mali, imposant de fait une partition du pays. Le 6 avril, l'une des principales organisations de rebelles touareg a déclaré l'indépendance des territoires qu'ils contrôlent.

Les chefs d'État voisins, Côte d'Ivoire, Sénégal,

Burkina – et derrière eux les puissances impérialistes, au premier rang desquelles la France, ancienne puissance coloniale –, craignent une déstabilisation, non seulement du Mali, déjà largement engagée, mais avec lui de toute la région, et agitent la menace d'une intervention militaire. Rien ne dit que l'accord trouvé le 6 avril règle une situation liée, en grande partie, à la

situation économique dramatique du pays, à l'aggravation de la misère et aux séquelles laissées par le partage colonial de l'Afrique de l'Ouest, dont les frontières arbitraires d'un État comme le Mali sont le témoignage. Une situation dont les puissances impérialistes, en particulier la France, portent la responsabilité.

Jean-Jacques LAMY

Une situation économique dramatique

Comme tous les pays de la zone semi-désertique du Sahel, qui s'étend de la Mauritanie au Soudan, le Mali est aujourd'hui frappé par une grave crise alimentaire. Dans la région, 13 à 15 millions de personnes sont menacées par la famine, dont 3 millions au Mali.

Le Mali, grand comme deux fois la France et peuplé de 10 millions d'habitants, est un des vingt pays les plus pauvres du monde. Il a été victime du commerce des esclaves, il a été

ravagé par la conquête coloniale à la fin du 19^e siècle, pillé par les administrateurs et les commerçants français, qui y ont imposé la culture du coton et de l'arachide. La pauvreté s'est traduite par l'émigration de nombreux jeunes. L'agriculture et l'élevage occupent les trois quarts de la population. Le pays a peu de ressources minières, mais on vient de découvrir dans le nord du pays des gisements pétroliers prometteurs, qui pourraient susciter l'appétit des groupes pétroliers et peut-être expliquer le récent regain des tendances

indépendantistes.

Le grand fléau au Mali est la sécheresse. La saison sèche dure huit à dix mois par an. En mai ou juin commence la « saison de la faim », période de soudure avec la récolte nouvelle. Mais tous les dix à douze ans environ, la sécheresse dure toute l'année, détruisant les récoltes, faisant périr le bétail et affamant la population. La sécheresse a déjà sévi en 2010 et elle revient avant que les dégâts aient été réparés et les stocks reconstitués. Le prix des céréales monte, d'autant plus que la récolte 2012 sera

mauvaise. Les paysans descendent vers le sud, moins désertique, et se réfugient dans les villes comme Kayes ou Bamako.

Les organismes de l'ONU, comme l'Unicef ou la FAO, ont averti depuis longtemps de l'approche de la sécheresse. Mais l'argent manque pour lancer les programmes d'aide alimentaire, les pays riches ne veulent pas les financer. Et lorsque les aides arriveront, trop faibles, encore faut-il qu'elles parviennent aux affamés et ne soient pas, comme trop souvent, détournées par

les dirigeants en place qui se font construire ces luxueuses villas surnommées « villas sécheresse ».

La famine menace des millions d'hommes, de femmes et d'enfants, au Mali, au Niger, au Tchad, au Burkina, en Mauritanie. Mais l'argent qui pourrait les sauver sert à la spéculation, y compris sur les denrées alimentaires, quitte à aggraver leur pénurie. Au-delà de la sécheresse et des méfaits de la nature, il y a le rôle des prédateurs de l'économie.

Vincent GELAS

• Rwanda

Les responsabilités des gouvernements français

Samedi 7 avril, une commémoration des massacres de 1994 avait lieu à l'ambassade du Rwanda, à laquelle des représentants des candidats à l'élection présidentielle étaient invités. Notre camarade Geneviève Reimeringer, qui représentait Nathalie Arthaud, a fait la déclaration suivante :

« Je tiens à rappeler que, contrairement à ce que la presse aux ordres n'a cessé d'affirmer depuis 1994, le génocide au Rwanda n'a pas éclaté sans prévenir et n'a pas non plus été l'œuvre spontanée des populations. Il a été préparé de longue date, planifié même par le régime d'Habyarimana, cette dictature sanglante qui profitait du soutien politique, militaire et financier de la France.

De 1990 à 1994, la France n'a pas cessé d'envoyer des soldats pour sauver la dictature devant l'avancée des troupes du FPR et de ce fait elle a armé et formé les futurs génocidaires, alors même que les signaux annonçant la catastrophe se multipliaient y compris provenant de l'ambassadeur de France au Rwanda ou des services de la DGSE. Pas un seul homme politique français, belge ou américain, pas un seul

haut fonctionnaire de l'ONU ne pouvait ignorer ce qui se tramait au Rwanda au grand jour depuis des années.

La responsabilité de l'impérialisme français est immense dans ce génocide. Il est même avéré que des livraisons d'armes par la France ont eu lieu après avril 1994 et que le gouvernement reçut à l'Élysée plusieurs dirigeants rwandais en plein génocide.

Entre avril et juillet 1994, le génocide s'est perpétré dans l'indifférence générale. Les assassins ont pu ainsi exterminer entre 800 000 et un million de personnes, de Tutsis et de Hutus opposants au régime dont ils avaient au préalable établi les listes.

Quand les génocidaires furent eux-mêmes en danger, face à l'avancée des troupes FPR, la France intervint pour

les sauver sous couvert de l'opération Turquoise. Et les grandes puissances acceptèrent cette mascarade humanitaire.

Et le gouvernement français qui a armé les génocidaires avant de les protéger, c'était le gouvernement présidé par le socialiste François Mitterrand et dirigé par l'homme de droite Édouard Balladur, avec Alain Juppé comme ministre des Affaires étrangères. Ça, il est impossible de l'oublier. (...)

Cinquante ans après la Seconde Guerre mondiale, un pouvoir a pu ainsi organiser l'extermination d'un million de personnes. Et il a pu le faire avec le soutien conscient du gouvernement français, d'hommes politiques dont bon nombre sont toujours au pouvoir.

Ces hommes-là, de droite comme de gauche, ont montré qu'ils pouvaient armer des assassins pour défendre les intérêts de leur impérialisme. Les hommes politiques au service du système, au service des intérêts français dans le monde ont le sang des victimes sur les mains. »

Une crise qui n'en finit pas

– Communiqué –

Le 10 avril, les Bourses ont encore plongé, parce que les spéculateurs savent bien que, malgré les discours lénifiants des politiciens, la crise est loin d'être finie. Et notamment pas la crise financière. Alors que les banques empruntent à 1 % auprès de la BCE, l'Espagne emprunte maintenant à 6 %. Et la population de ce pays paye le prix fort de cette saignée : 24 % de chômage, 50 % chez les jeunes, un droit du travail taillé en pièces, des coupes claires dans les budgets de l'éducation et de la santé, au niveau central et maintenant dans les régions. En Italie, la TVA, l'impôt sur le revenu et les taxes sur l'essence, le gaz et l'électricité sont augmentés, tout comme les tarifs des transports et des

hôpitaux ; le pouvoir d'achat s'effondre ; l'âge légal de départ à la retraite est reporté à 67 ans, etc. Et c'est encore pire en Grèce. En tout, il y a officiellement 24,5 millions de chômeurs dans l'Union européenne. Partout, les mêmes multinationales jettent des travailleurs à la rue.

Ce qui se passe de l'autre côté des Alpes ou des Pyrénées, c'est ce qui se prépare en France. Alors, au-delà des élections, si nous ne voulons pas que les capitalistes nous fassent payer encore plus durement la crise de leur système, il faut que, nous, les travailleurs, nous nous préparions à nous défendre et à rendre enfin les coups.

Nathalie Arthaud,
le 11 avril

**BANQUIERS,
VOLEURS!**



Fête régionale de Lutte Ouvrière
Marseille

Dimanche 13 mai à partir de 11 h 30 – Parc de Loisirs de Valabre à Gardanne